

Référence : C.2 – C.2.2 – 1 – CC PF

Développement des points de regroupement

Optimisation de la collecte des flux de collecte sélective



ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes du Pays de Fayence

Maître d'Ouvrage :

Mas de Tassy

1849 RD 19 – CS 80106 83440 TOURRETTES



Anne GUY

Responsable Service Déchets

a.guy@cc-paysdefayence.fr

04 94 85 73 71

CONTEXTE

La collecte sélective dans les communes de Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes était organisée à partir de Points d'Apport Volontaire (colonnes de 4 à 5m³) en triflux (verre, emballages et papiers) disposés dans les différents quartiers des communes. Environ 65 colonnes étaient réparties sur l'ensemble du territoire soit globalement une colonne pour 372 habitants.

Pour la commune de Bagnols-en-Forêt, la collecte sélective était organisée à partir de points de regroupement (bacs de 340L ou de 660L). Environ 70 conteneurs étaient répartis sur le territoire soit un bac pour 35 habitants.

Afin d'apporter un meilleur service aux usagers et d'avoir un meilleur taux de captage des emballages, la Communauté de communes a souhaité développer progressivement, au cours des années 2017, 2018 et 2019, la collecte sélective sur son territoire en ajoutant des points de regroupement (bacs roulants) en complément des points d'apport volontaire. Les points d'apport volontaire non essentiels ont été retirés afin de ne pas être en doublon avec les points de regroupements.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux	Multiplier les points de collectes sélectives afin d'augmenter les performances de tri																																															
Objectifs quantitatifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter les tonnages collectés ➤ Augmenter les tonnages valorisés ➤ Réduire le tonnage d'ordures ménagères 																																															
Résultats quantitatifs	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Flux</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>Variat°</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>Variat°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Emballages</td> <td>422,32t</td> <td>535,26t</td> <td>+26,74%</td> <td>535,26t</td> <td>698,91t</td> <td>+30,58%</td> </tr> <tr> <td>Papiers</td> <td>459,95t</td> <td>456,37t</td> <td>-0,78%</td> <td>456,37t</td> <td>486,74t</td> <td>+6,65%</td> </tr> <tr> <td>Verre</td> <td>949,89t</td> <td>984,76t</td> <td>+3,67%</td> <td>984,76t</td> <td>1 034,93t</td> <td>+5,09%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1 832,16t</td> <td>1976,39t</td> <td>+7,87%</td> <td>1 976,39t</td> <td>2 220,58t</td> <td>+12,36%</td> </tr> <tr> <td>OM</td> <td>10 747,66t</td> <td>10 801,98t</td> <td>0,51%</td> <td>10 801,98t</td> <td>10 705,44t</td> <td>-0,89%</td> </tr> </tbody> </table>						Flux	2017	2018	Variat°	2018	2019	Variat°	Emballages	422,32t	535,26t	+26,74%	535,26t	698,91t	+30,58%	Papiers	459,95t	456,37t	-0,78%	456,37t	486,74t	+6,65%	Verre	949,89t	984,76t	+3,67%	984,76t	1 034,93t	+5,09%	TOTAL	1 832,16t	1976,39t	+7,87%	1 976,39t	2 220,58t	+12,36%	OM	10 747,66t	10 801,98t	0,51%	10 801,98t	10 705,44t	-0,89%
Flux	2017	2018	Variat°	2018	2019	Variat°																																										
Emballages	422,32t	535,26t	+26,74%	535,26t	698,91t	+30,58%																																										
Papiers	459,95t	456,37t	-0,78%	456,37t	486,74t	+6,65%																																										
Verre	949,89t	984,76t	+3,67%	984,76t	1 034,93t	+5,09%																																										
TOTAL	1 832,16t	1976,39t	+7,87%	1 976,39t	2 220,58t	+12,36%																																										
OM	10 747,66t	10 801,98t	0,51%	10 801,98t	10 705,44t	-0,89%																																										
Résultats qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meilleur service aux usagers 																																															

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action	<p>Le projet initial comprenait l'ajout d'une cinquantaine de bacs operculés de 660 litres aux 69 colonnes aériennes de 4m3.</p> <p>L'ajout de si peu de bacs sur l'ensemble des 9 communes ne permettait pas de mettre en place une véritable tournée de collecte. En effet, avec un si petit nombre de points, l'essentiel de la tournée n'aurait pas été de la collecte mais du transport entre deux points, avec un faible tonnage collecté.</p> <p>Ainsi, il a été décidé de développer la collecte sélective des papiers et des emballages sur le modèle de Bagnols-en-Forêt (qui comptait 71 bacs de tri pour 2 800 habitants). Au moins un bac de regroupement a été installé sur les voies habitées collectables.</p> <p>Un nombre supérieur de bacs au projet initial a donc été implanté sur l'ensemble des communes entraînant une mise en place beaucoup plus longue.</p>
Planning	<p>En 2017, le développement de la collecte sélective a eu lieu sur trois premières communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En mars 2017, sur la commune de Saint-Paul-en-forêt, - Fin juin 2017, sur la commune de Tanneron. - En juillet 2017, un quartier de Fayence a été équipé de dix-neuf points de regroupement venant compléter la tournée de Saint-Paul-en-Forêt.



	<p>En 2018, le développement de la collecte sélective sur le Pays de Fayence s'est poursuivi sur les communes de Fayence et Montauroux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En avril 2018, sur la commune de Fayence, - En août 2018, sur la commune de Montauroux. <p>En 2019, le développement de la collecte sélective sur le Pays de Fayence se terminera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En janvier 2019, sur la commune de Montauroux, quartier les Esterets du Lac, - En février 2019, sur la commune de Tourrettes - En mai 2019, sur la commune de Callian - En octobre-novembre 2019, la commune de Seillans sera équipé ainsi que le sud de la commune de Mons <p>La mise en place des conteneurs ainsi que la collecte sont effectués en régie.</p>
Année principale de réalisation	2017 / 2018 / 2019
Moyens humains	<p>Agents polyvalent pour la mise en place des conteneurs</p> <p>Ambassadeurs du tri pour la communication</p> <p>Responsable du service</p>
Moyens financiers	<p>24 444€ pour l'acquisition des conteneurs</p> <p>1 217€ pour la communication (stickers, guide du tri...)</p>
Moyens techniques	Camion plateau pour la mise en place des conteneurs
Partenaires mobilisés	CITEO

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	<p>Forte augmentation des tonnages d'emballages collectés (+65% en 2 ans)</p> <p>Stabilisation des tonnages d'ordures ménagères collectés</p>
Difficultés rencontrées	<p>Le montage et la mise en place des bacs étant réalisés en régie, l'ensemble du Pays de Fayence n'a pu être fait en même temps. L'extension de la collecte sélective a commencé en mars 2017 et s'est terminé fin 2019.</p> <p>Sur le terrain, la mise en place des conteneurs a parfois posé problème avec les riverains. En effet, l'augmentation de la taille des points de regroupement (passage d'un conteneur à trois conteneurs) a sur certains points été vue avec appréhension par les riverains qui craignaient les dépôts sauvages. Dans la plupart des cas le passage de l'ambassadeur du tri pour</p>

discuter avec l'utilisateur et expliquer le problème a suffi à résoudre le problème. Dans certains cas, les conteneurs ont dû être supprimés.

Recommandations